

COMPTE RENDU DE LA REUNION BUREAU du 16/10/2024

Présents : Mr Leynaud Jean, Mr Mazzini Didier, Mme Bernard Françoise, Mr Fougeirol Julien, Mr Arto Jean, Mr Giraud François, Mr Monteux Christophe.

Excusés : Mme Cotta Rachel, Mr Coste Jérôme, Mr Louche Alain, Mr Francis Giraud, Féougier Adrien, Mme Curtius Patricia.

Secrétaire de séance : Mr Didier Mazzini.

Assistaient également à la réunion : Messieurs Alligier (en visio), Charrier, Blanc, Madame Noharet.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Ordre du Jour

- Attribution marché de travaux Le Pouzin-Baix
- Remises gracieuses
- Approbation d'un protocole transactionnel avec un abonné
- Divers

- **Attribution marché de travaux**

Monsieur le Président expose au Bureau qu'il doit se prononcer sur l'attribution d'un marché public de travaux d'alimentation en eau potable et de sécurisation entre les communes de Cruas et de Baix, dont l'appel à candidatures a été publié le 20 septembre 2024. Cette décision est urgente car l'Agence de l'eau doit statuer le 18 de ce mois et car elle demande pour cela l'attribution préalable du marché. Félicien Charrier explique que la présentation rapide d'une demande de subvention devrait permettre un taux de subventionnement de 50%, ce qui est plus élevé que couramment. Mais la Commission des Travaux n'aura donc pas pu se prononcer avant sur ce projet. A la question de M. Giraud, il est précisé que cette délibération urgente n'entraîne pas d'anticipation du chantier, qui reste prévu pour 2025.

Le président invite M. David Robert du cabinet Naldéo à présenter aux membres du bureau le marché public : Il leur rappelle que ces travaux s'intègrent dans le projet global de Sydeo pour l'axe rhodanien, et que donc ils étaient prévus. La difficulté pour M. Robert a plutôt été l'urgence avec laquelle il a fallu rédiger un DCE, alors qu'il s'agit de travaux techniques complexes dans une zone dense à forte circulation. De surcroît, le Conseil départemental et les Mairies ont des projets sur ce secteurs mais dont une partie se ferait après nos travaux. D'où la présence d'une Tranche Optionnelle au marché pour pouvoir s'adapter à cela. L'essentiel du projet est la pose d'une canalisation principale. Toutefois une partie du réseau de distribution de Baix et celui de Cruas seront renouvelés à cette occasion.

M. Robert présente aux membres du bureau le rapport de dépouillement dans son détail, dont le calcul des notes avant et après négociation et la question posée à EHTP du fait d'une réponse a priori anormalement basse

Le Bureau approuve le classement des offres présenté et donc attribue le marché au groupement Rampa-Colas.

- **Divers :**

- Le Conseil syndical a été reporté au 5 novembre 2024. La Commission des Finance se tiendra le 28 novembre.
- Le Président résume les débats qui ont eu lieu lors du dernier COPIL sur la question tarifaire. Il indique que la question d'une part fixe unique ou distincte restant ouverte à l'issue, elle sera soumise au prochain Comité Syndical. Les membres du bureau échangent à leur tour sur les arguments en faveur de l'une ou l'autre des options.

- **Remise gracieuse demandée : Abonné 208451**

Il n'y a pas de surconsommation anormale pour cet abonné mais au contraire une baisse. Sa demande découle d'une difficulté de paiement. Le Bureau décide de refuser la demande de remise gracieuse et d'inviter le demandeur à convenir avec le Trésor Public d'un paiement échelonné de sa dette.

- **Approbation d'un protocole transactionnel avec un abonné**

Le Président invite M. Charrier à présenter cette question : En l'occurrence une erreur de relevé d'index a provoqué un signalement de surconsommation à l'abonné. Consécutivement ce dernier a fait réaliser une recherche de fuite à une entreprise, ce qui lui a coûté 720 €, et qui a confirmé l'erreur de relevé initiale. Ce préjudice pour l'abonné découlant d'une erreur de Sydeo, le Président propose d'établir un protocole transactionnel, formalité nécessaire pour pouvoir le

rembourser. Il est précisé que le second contrôle qui devait être réalisé, ne l'a pas été, et que les équipes ont été sensibilisées sur ce point.
Le Bureau approuve ce protocole transactionnel.

- Divers : Les élus échangent sur le réservoir de Lyas.

La réunion s'est terminée à 16h15.

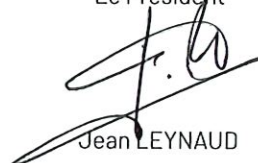
La Secrétaire de séance



Didier MAZZINI

sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CŒUR D'ARDÈCHE
2 route du Barrage
07 250 LE POUZIN
Tél. 04 75 63 81 29
sydeo.fr

Le Président



Jean LEYNAUD

sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CŒUR D'ARDÈCHE
2 route du Barrage
07 250 LE POUZIN
Tél. 04 75 63 81 29
sydeo.fr